

Programme prévisionnel

## 25<sup>ème</sup> Congrès de l'Institut du droit équin

Vendredi 18 octobre 2019

A l'occasion du Championnat du Monde des jeunes chevaux  
de CCE organisé du 17 au 20 octobre 2019<sup>1</sup>



Les conférences auront lieu à l'espace Emile JOULAIN – Place du Champ de Foire – 49220 LE LION D'ANGERS.

### « La micro entreprise équestre : une réussite dangereuse ? »

*(Professionnels du cheval : comment faire appel à un micro  
entrepreneur sans se mettre en danger ?)*

**Mot d'accueil**.....9h10

Sophie **LEMAIRE**, Directrice du Groupement d'Intérêt Public de l'Isle Briand (à confirmer),  
Guy **HOURCABIE**, Président de l'Institut du droit équin.

**Introduction : données de cadrage (intérêts et limites du sujet abordé)**.....9h30

Christian **BEUCHER**, Secrétaire Général de l'Institut du droit équin et avocat retraité,  
Gérard **MAJOURAU**, Trésorier de l'Institut du droit équin, Directeur des affaires juridiques de l'Institut  
français du cheval et de l'équitation (Ifce).

### I – Etat des lieux : données statistiques et juridiques de la micro entreprise équestre.

*Animateurs :* Christian **BEUCHER**, Secrétaire Général de l'Institut du droit équin, avocat retraité et  
Gérard **MAJOURAU**, Trésorier de l'Institut du droit équin, Directeur des affaires juridiques de l'Institut  
français du cheval et de l'équitation (Ifce).

<sup>1</sup> Congrès organisé en partenariat avec le Mondial du Lion.

- Oriane **THOMAS**, Ingénieur de recherche, Ifce, Délégation Territoriale Ouest.  
**Résultats de l'étude ifce sur les enseignants d'équitation indépendants en micro entreprise en Pays de la Loire**.....10h00

- Claire **BOBIN**, Responsable de l'Institut du droit équin.  
**Données juridiques et micro entreprise cheval**.....10h20

- Astrid **ENGELSEN**, Collaboratrice parlementaire à l'Assemblée Nationale.  
**Approche européenne / Droit comparé de la micro entreprise cheval**.....10h40

## II- Limites, enjeux juridiques et conséquences sociales.

*Animateurs* : Christian **BEUCHER**, Secrétaire Général de l'Institut du droit équin et avocat retraité et Gérard **MAJOURAU**, Directeur des affaires juridiques de l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce).

- Sylvain **CIANFERANI**, Avocat au barreau d'Angers : **Les risques de requalification en droit du travail, problématiques générales accidents du travail**.....11h20

- Intervenant à confirmer : **Les risques liés à une mauvaise couverture sociale**.....11h40

- Emilie **VANNIER LOIZEAU**, Agent général AVIVA assurance : **Les problèmes d'assurances**.....12h00

### DÉJEUNER SUR L'HIPPODROME

À l'occasion de l'épreuve de dressage des 7 ans



A partir de 12h30

## III- Conséquences comptables et fiscales de la micro entreprise équestre.

*Animateurs* : Blanche **DE GRANVILLIERS**, Avocat au barreau de Paris et Manuel **CARIUS**, Magistrat.

- Alain **PIGNOLET**, Expert-comptable : **Aspects comptables et fiscaux / Comparatif entre micro entreprise et autres formes d'entreprises individuelles**.....14H20

- Nicolas **FOESSEL**, Avocat fiscaliste au barreau de Laval : **Impact fiscal et règlementaire**.....14H40

## Table ronde de professionnels / Débat.....15H00

*Animateurs : Blanche DE GRANVILLIERS, Avocat au barreau de Paris et Manuel CARIUS, Magistrat.*

- Marine **VERMANDER**, juriste Groupement hippique national (GHN),
- Alain **PIGNOLET**, Expert-comptable,
- Lorène **CHAUVELIER**, juriste réseau Equicer,
- **Syndicat** des entraîneurs de trotteurs / galopeurs / association de pré-entraîneurs (à confirmer),
- Rodolphe **COLLET**, entraîneur au galop (à confirmer),
- Un professionnel des sports équestres (à confirmer).

**Fin des conférences aux alentours de 16h45.**

**Reconnaissance du cross commentée par un cavalier professionnel  
à partir de 17h30**

**Chaque congressiste bénéficiera d'une invitation pour assister au cross du samedi.**



*Validation de 6h00 de formation continue pour les professions concernées.*

